



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/MP.PP/WG.1/2006/9
27 janvier 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Réunion des Parties à la Convention sur l'accès à l'information,
la participation du public au processus décisionnel
et l'accès à la justice en matière d'environnement

Groupe de travail des Parties à la Convention
(Sixième réunion, Genève, 5-7 avril 2006)
(Point 13 de l'ordre du jour provisoire)

**PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2006-2008: VENTILATION DES DÉPENSES
ET DES RECETTES PRÉVUES ET LISTE PROVISOIRE DES RÉUNIONS**

Document établi par le secrétariat en consultation avec le Bureau

1. Dans sa décision II/7 relative au programme de travail pour 2006-2008, la Réunion des Parties a prié le secrétariat d'établir, conformément aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, une ventilation détaillée par année des coûts estimatifs des activités proposées dans le programme de travail pour la période 2006-2008 – présentant les dépenses et les recettes prévues et indiquant, dans la mesure du possible, l'origine des contributions annoncées, les contributions provenant du budget ordinaire de l'ONU et les contributions en nature – et de dresser la liste provisoire des réunions prévues entre la deuxième et la troisième réunion des Parties, pour examen par le Groupe de travail à la première réunion qu'il tiendrait après la deuxième réunion des Parties (ECE/MP.PP/2005/2/Add.11, par. 3).
2. En consultation avec le Bureau, le secrétariat, a donc établi:
 - a) Des tableaux indiquant les contributions attendues de l'ONU (budget ordinaire) ainsi que des Parties et des Signataires (annexe I);
 - b) Une ventilation détaillée du coût estimatif des activités inscrites au programme de travail pour la période 2006-2008 (annexe II);
 - c) Une liste provisoire des réunions prévues pour 2006-2008 (annexe III).

3. Les paragraphes suivants donnent des explications concernant les méthodes suivies pour établir les annexes I et II.

Contributions attendues

4. On est parti du principe que le montant des contributions provenant du budget ordinaire de l'ONU demeurerait inchangé (annexe I, tableau 1).

5. En ce qui concerne le montant et l'origine des futures contributions extrabudgétaires des Parties et des Signataires, comme il n'y a ni barème obligatoire ni barème indicatif, il a fallu se fonder sur diverses hypothèses qui sont exposées ci-après.

6. On est parti de l'hypothèse que les contributions seraient à peu près égales aux ressources de base jugées nécessaires par la Réunion des Parties. Prévoir un montant supérieur reviendrait à ne pas tenir compte du fait que les contributions versées jusqu'à présent au titre du programme de travail pour 2003-2005 ont invariablement été inférieures au montant estimatif du budget de base, mais prévoir un montant inférieur irait à l'encontre de l'intention exprimée par la Réunion des Parties dans sa décision II/7.

7. La Réunion des Parties ayant bien précisé que les dispositions financières prises en vertu de la Convention devaient être fondées sur le principe d'un partage équitable des charges et ayant jugé nécessaire d'élargir la base de financement, on est parti de l'hypothèse que toutes les Parties et tous les Signataires contribueraient au financement du programme de travail.

8. On s'est fondé sur l'hypothèse qu'aucune Partie ni aucun Signataire ne réduirait le montant de sa contribution.

9. Eu égard au paragraphe 1 de la décision II/6, on est parti de l'hypothèse qu'aucune Partie ni aucun Signataire ne verserait une contribution inférieure à 200 dollars¹.

10. Cela étant posé, on a utilisé le barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'ONU en vue d'aider à répartir équitablement la charge que représente le financement du programme de travail.

11. Pour établir le tableau 2 de l'annexe I, on a suivi une méthode fondée sur les hypothèses exposées ci-dessus, qui est décrite dans les notes de ce tableau.

Dépenses prévues

12. La ventilation des dépenses qui est présentée dans l'annexe II est bien entendu basée sur l'annexe de la décision II/7. Or, celle-ci indique à la fois l'effectif qui sera nécessaire pour chaque activité et le coût de l'activité en question (y compris les dépenses de personnel). Étant donné que le coût du personnel extrabudgétaire a augmenté, on s'est trouvé confronté à un choix méthodologique: fallait-il établir les prévisions de dépenses en fonction des effectifs prévus dans la décision II/7 ou se fonder sur les coûts estimatifs indiqués dans cette décision?

¹ Dans le présent document, le mot «dollar» désigne le dollar des États-Unis.

13. En consultation avec le Bureau, il a été décidé que les prévisions concernant le budget «de base» seraient fondées, en gros, sur les coûts estimatifs, ce qui implique une certaine réduction des effectifs par rapport aux niveaux prévus dans le programme de travail. Le budget «global», quant à lui, est fondé sur les niveaux d'effectifs indiqués dans la décision II/7 et reflète l'augmentation réelle des dépenses de personnel. Les projections ont donc été établies sur la base d'effectifs réduits pour le budget de base pendant la première moitié du programme de travail: 2,5 postes d'administrateur pour la période allant de janvier 2006 à juin 2007 et 3 pour la période allant de juillet 2007 à décembre 2008, qui seront financés par le fonds d'affectation spéciale de la Convention. Le budget global repose sur l'hypothèse que les services de quatre administrateurs seront financés par le fonds d'affectation spéciale. En ce qui concerne les services de secrétariat, l'effectif extrabudgétaire pour le budget global comme pour le budget de base se limite à un poste de secrétaire.
14. Toute décision d'engager du personnel extrabudgétaire dépendra des fonds effectivement disponibles. Le secrétariat aura pour politique d'utiliser les ressources de façon à disposer d'effectifs stables et d'engager du personnel extrabudgétaire supplémentaire uniquement s'il estime que le renforcement des effectifs ne sera pas éphémère.
15. Le Groupe de travail pourrait étudier s'il est utile de faire une distinction entre le budget «de base» et le budget «global» en l'absence de disposition financière garantissant des ressources de base.

Annexe I**Contributions attendues pour l'exécution du programme de travail (2006-2008)****Tableau 1. Contributions provenant du budget ordinaire
de l'Organisation des Nations Unies^a**

Poste de dépense						2006-2008 Montant annuel moyen			Notes
Administrateurs (un P-4 et un P-2)						246 400,00			<i>b</i>
Services de secrétariat (un G-4)						66 000,00			<i>b</i>
Total						312 400,00			

^a Non compris le coût des bureaux/salles de conférence ni celui des services et équipements connexes.

^b Calculs fondés sur les coûts standard, conformément aux règles administratives de la CEE.

**Tableau 2. Contributions effectives et contributions attendues des Signataires
et des Parties à la Convention d'Aarhus**

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
Pays	Barème ONU appliqué aux Parties et aux Signataires (%)	Barème ONU appliqué au budget de base de 959 515 dollars É.-U.	Contribution effective pour 2003, en dollars É.-U.	Contribution effective pour 2004, en dollars É.-U.	Contribution effective pour 2005, en dollars É.-U.	Contributions attendues calculées d'après les contributions de référence et compte tenu de la décision II/6 (en dollars É.-U.)	Barème ONU appliqué aux Parties et aux Signataires non compris dans la colonne 7 (%)	Barème ONU appliqué à un budget total de 554 709 dollars É.-U.	Contributions attendues 2006-2008 Montant annuel moyen en dollars É.-U.
Albanie	0,012	114	0	0	0	200			200
Allemagne	20,624	197 893	15 658	59 420	60 476		29 272	162 377	162 377
Arménie	0,005	46	0	0	0	200			200
Autriche	2,045	19 625	9 818	11 856	0		2 903	16 103	16 103
Azerbaïdjan	0,012	114	0	0	0	200			200
Bélarus	0,043	411	0	0	1 000	1 000			1 000
Belgique	2,545	24 423	54 700	21 673	27 096	27 096		27 096	
Bulgarie	0,040	388	10 000	0	5 000	5 000			5 000
Chypre	0,093	891	0	0	0		0,132	731	731
Croatie	0,088	845	0	0	0		0,125	694	694
Danemark	1,710	16 404	49 081	39 108	20 605	20 605			20 605
Espagne	6,000	57 572	22 857	24 876	26 420		8,516	47 240	47 240
Estonie	0,029	274	0	0	20 000	20 000			20 000
ex-République yougoslave de Macédoine	0,014	137	0	0	0	200			200
Finlande	1,269	12 177	10 000	10 000	10 000	10 000			10 000
France	14,357	137 762	62 630	73 507	72 376		20,378	113 038	113 038
Géorgie	0,007	69	0	0	0	200			200
Grèce	1,262	12 108	0	0	0		1,791	9 935	9 935
Hongrie	0,300	2 879	0	0	0		0,426	2 362	2 362
Irlande	0,833	7 996	0	0	0		1,183	6 561	6 561
Islande	0,081	777	0	0	0		0,115	637	637
Italie	11,631	111 603	100 000	123 370	129 702	129 702			129 702
Kazakhstan	0,060	571	0	0	315		0,084	469	469
Kirghizistan	0,002	23	0	0	990	990			990
Lettonie	0,036	343	0	0	1 200	1 200			1 200
Lichtenstein	0,012	114	0	0	0	200			200
Lituanie	0,057	548	0	0	0		0,081	450	450
Luxembourg	0,183	1 759	0	0	0		0,260	1 443	1 443
Malte	0,033	320	0	231	1 000	1 000			1 000
Monaco	0,010	91	0	0	0	200			200
Norvège	1,617	15 513	50 668	30 816	35 646	35 646			35 646
Pays-Bas	4,024	38 610	43 057	55 054	19 992		5,711	31 680	31 680
Pologne	1,098	10 532	0	0	0		1,558	8 642	8 642
Portugal	1,119	10 738	0	0	0		1,588	8 811	8 811

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
Pays	Barème ONU appliqué aux Parties et aux Signataires (%)	Barème ONU appliqué au budget de base de 959 515 dollars É.-U.	Contribution effective pour 2003, en dollars É.-U.	Contribution effective pour 2004, en dollars É.-U.	Contribution effective pour 2005, en dollars É.-U.	Contributions attendues calculées d'après les contributions de référence et compte tenu de la décision II/6 (en dollars É.-U.)	Barème ONU appliqué aux Parties et aux Signataires non compris dans la colonne 7 (%)	Barème ONU appliqué à un budget total de 554 709 dollars É.-U.	Contributions attendues 2006-2008 Montant annuel moyen en dollars É.-U.
République de Moldova	0,002	23	0	1 000	0	1 000			1 000
République tchèque	0,436	4 181	0	0	0		0,618	3 430	3 430
Roumanie	0,143	1 371	0	0	0		0,203	1 125	1 125
Royaume-Uni	14 588	139 978	40 000	53 500	56 497		20,706	114 856	114 856
Slovaquie	0,121	1 165	0	0	0		0,172	956	956
Slovénie	0,195	1 873	0	1 500	8 675	8 675			8 675
Suède	2,376	22 800	19 975	20 000	19 974	19 974			19 974
Suisse	2,850	27 347	0	0	0		4,045	22 439	22 439
Tadjikistan	0,002	23	0	0	400	400			400
Turkménistan	0,012	114	0	0	0	200			200
Ukraine	0,093	891	0	0	0		0,132	731	731
Communauté européenne	7,929	76 078	118 765	120 374	120 919	120 919			120 919
Total	100,000	959 515	607 209	646 286	638 283	404 806	100,00	554 709	959 515

Notes sur la méthode utilisée pour établir le tableau 2

1. Colonne 1: Toutes les Parties et tous les Signataires à la date de la réunion du Groupe de travail.
2. Colonne 2: Le barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (résolution 58/1 de l'Assemblée générale, en date du 3 mars 2004) a été appliqué à toutes les Parties et à tous les Signataires.
3. Colonne 3: Le montant estimatif du budget de base (légèrement modifié, ainsi qu'il est indiqué à l'annexe II) a été réparti, à titre indicatif, selon le barème de l'ONU.
4. Colonnes 4 à 6: Ces colonnes indiquent, à titre de comparaison, les contributions effectives de la période 2003-2005. Les caractères italiques désignent les contributions en nature.
5. Colonne 7: a) pour les Parties et les Signataires dont la contribution la plus récente était supérieure au montant qu'ils seraient censés donner si les Parties et les Signataires contribuaient tous au budget selon le barème de l'ONU (montant figurant dans la colonne 3), c'est cette contribution qui a été retenue, sous réserve de la note 7 ci-après; b) pour les Parties et les Signataires qui seraient censés donner moins de 200 dollars si les Parties et Signataires contribuaient tous au budget selon le barème de l'ONU, et qui ne sont pas visés par l'alinéa a, on a retenu le montant de 200 dollars (voir la décision II/6, par. 1).
6. Colonnes 8 et 9: La différence entre, d'une part, le total des contributions des Parties et Signataires dont l'apport a été supérieur à ce qu'exigerait le barème de l'ONU et des Parties et Signataires qui ne seraient pas tenus de donner plus de 200 dollars en vertu de ce barème (total de la colonne 7) et, d'autre part, le montant estimatif du budget de base (969 685 dollars) a été calculée (total de la colonne 9) et répartie entre les Parties et Signataires restants selon le barème de l'ONU.
7. Des ajustements rétrospectifs ont été apportés dans le cas des Parties dont la contribution la plus récente ne dépassait pas le montant qu'elles devraient donner selon l'application initiale du barème de l'ONU (colonne 2), mais était supérieure à l'apport qu'elles seraient appelées à fournir selon l'application ultérieure de ce barème (colonne 9).

Annexe II

Convention d'Aarhus: coût estimatif des activités proposées dans le programme de travail pour la période 2006-2008^a

Activité	Calendrier approximatif	Poste de dépense	Coût estimatif annuel en dollars É.-U. ^b										Notes
			2006		2007		2008		2006-2008 Montant annuel moyen		Estimation de la deuxième Réunion des Parties Montant annuel moyen		
			Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	
I.	Mécanisme d'examen du respect des dispositions												
Personnel	Activité permanente	Administrateurs (L-3): 1,4 (budget global), 0,8 (janv. 2006-juin 2007, budget de base), 1 (juill. 2007-déc. 2008, budget de base); services de secrétariat (G-4): 0,35 (budget global), 0,32 (janv. 2006-juin 2007, budget de base), 0,333 (juill. 2007-déc. 2008, budget de base)	216 720	132 480	216 720	146 628	216 720	160 776	216 720	146 628	193 000	142 000	<i>c</i>
Équipement		Ordinateurs, imprimantes	0	0	6 000	6 000	0	0	2 000	2 000	5 000	5 000	
Quatre réunions du Comité d'examen du respect des dispositions		Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (membres du Comité et autres participants)	80 000	70 000	80 000	70 000	80 000	70 000	80 000	70 000	80 000	70 000	
Missions d'experts		Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	
Traductions faites à l'extérieur, conseils d'experts		Services de consultants, sous-traitance	50 000	30 000	50 000	30 000	50 000	30 000	50 000	30 000	50 000	30 000	
Total partiel			356 720	237 480	362 720	257 628	356 720	265 776	358 720	253 628	338 000	252 000	

Activité	Calendrier approximatif	Poste de dépense	Coût estimatif annuel en dollars É.-U. ^b										Notes
			2006		2007		2008		2006-2008 Montant annuel moyen		Estimation de la deuxième Réunion des Parties Montant annuel moyen		
			Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	
II. Activités de renforcement des capacités													
Personnel	Activité permanente	Administrateurs (L-3): 1 (budget global), 0,60 (budget de base); services de secrétariat (G-4): 0,25 (budget global), 0,24 (janv. 2006-juin 2007, budget de base), 0,20 (juill. 2007-déc. 2008, budget de base)	154 800	99 360	154 800	97 920	154 800	96 480	154 800	97 920	138 000	85 000	c
Renforcement des capacités		Services de consultants, sous-traitance	100 000	20 000	100 000	20 000	100 000	20 000	100 000	20 000	100 000	20 000	
(ateliers, séminaires, formation)		Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	15 000	10 000	
Réunion annuelle des partenaires collaborant au renforcement des capacités		Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (participants qui y ont droit)	5 000	0	5 000	0	5 000	0	5 000	0	10 000	0	
Documents, études		Services de consultants, sous-traitance	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	
Total partiel				279 800	134 360	279 800	132 920	279 800	131 480	279 800	132 920	273 000	125 000
III. Sensibilisation et promotion de la Convention et du Protocole sur les RRTP													
Personnel	Activité permanente	Administrateurs (L-3): 0,50 (budget global), 0,20 (janv. 2006-juin 2007, budget de base), 0,50 (juill. 2007-déc. 2008, budget de base); services de secrétariat (G-4): 0,125 (budget global), 0,08 (janv. 2006-juin 2007, budget de base), 0,166 (juill. 2007-déc. 2008, budget de base)	77 400	33 120	77 400	56 736	77 400	80 352	77 400	56 736	69 000	71 000	c

Activité	Calendrier approximatif	Poste de dépense	Coût estimatif annuel en dollars É.-U. ^b										Notes
			2006		2007		2008		2006-2008 Montant annuel moyen		Estimation de la deuxième Réunion des Parties Montant annuel moyen		
			Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	
Participation à des activités pour lesquelles il n'y a pas d'autres sources de financement		Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	40 000	30 000	40 000	30 000	40 000	30 000	40 000	30 000	25 000	20 000	<i>d</i>
Total partiel			117 400	63 120	117 400	86 736	117 400	110 352	117 400	86 736	94 000	91 000	<i>d</i>
IV. Mécanisme d'échange d'informations													
Personnel	Activité permanente	Administrateurs (L-3): 0,50 (budget global), 0,40 (budget de base); services de secrétariat (G-4): 0,125 (budget de base), 0,16 (janv. 2006-juin 2007, budget de base), 0,133 (juill. 2007-déc. 2008, budget de base)	77 400	66 240	77 400	65 268	77 400	64 296	77 400	65 268	69 000	57 000	<i>c</i>
Assistance technique pour la maintenance et la modernisation, formation d'experts nationaux		Services de consultants, sous-traitance	50 000	30 000	20 000	0	20 000	0	30 000	10 000	30 000	10 000	
Total partiel				127 400	96 240	97 400	65 268	97 400	64 296	107 400	75 268	99 000	67 000
V. Participation du public dans les instances internationales													
Une réunion par an de l'Équipe spéciale, atelier international	Jusqu'à la troisième réunion des Parties	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (participants qui y ont droit)	20 000	15 000	35 000	15 000	20 000	15 000	25 000	15 000	25 000	15 000	
Documents, études		Services de consultants, sous-traitance	50 000	30 000	15 000	10 000	10 000	5 000	25 000	15 000	25 000	15 000	
Total partiel				70 000	45 000	50 000	25 000	30 000	20 000	50 000	30 000	50 000	30 000

Activité	Calendrier approximatif	Poste de dépense	Coût estimatif annuel en dollars É.-U. ^b										Notes
			2006		2007		2008		2006-2008 Montant annuel moyen		Estimation de la deuxième Réunion des Parties Montant annuel moyen		
			Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	
VI.	Registres des rejets et transferts de polluants (RRTP)												
Personnel	Activité permanente	Administrateurs (L-3): 0,50 (budget global), 0,40 (budget de base); services de secrétariat (G-4): 0,125 (budget global), 0,16 (janv. 2006-juin 2007, budget de base), 0,133 (juill. 2007- déc. 2008, budget de base)	77 400	66 240	77 400	65 268	77 400	64 296	77 400	65 268	70 000	57 000	<i>c</i>
Équipement		Ordinateurs, imprimantes	0	0	6 000	6 000	0	0	2 000	2 000	5 000	5 000	
Réunions du Groupe de travail		Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (participants qui y ont droit)	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000	40 000	40 000	<i>d</i>
Réunions de groupes d'experts		Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (participants qui y ont droit)	30 000	6 000	30 000	6 000	30 000	6 000	30 000	6 000	30 000	10 000	<i>d</i>
Préparation de documents d'orientation		Services de consultants, sous-traitance	30 000	10 000	30 000	10 000	30 000	10 000	30 000	10 000	30 000	10 000	
Activités visant à faire connaître le Protocole et participation à des réunions et activités internationales		Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	10 000	<i>d</i>
Total partiel				172 400	117 240	178 400	122 268	172 400	115 296	174 400	118 268	190 000	132 000

Activité	Calendrier approximatif	Poste de dépense	Coût estimatif annuel en dollars É.-U. ^b										Notes	
			2006		2007		2008		2006-2008 Montant annuel moyen		Estimation de la deuxième Réunion des Parties Montant annuel moyen			
			Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base		
VII.	Accès à la justice													
	Une réunion de l'Équipe spéciale par an	Jusqu'à la troisième réunion des Parties	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (participants qui y ont droit)	25 000	15 000	25 000	15 000	25 000	15 000	25 000	15 000	25 000	15 000	
	Rassemblement et examen d'études de cas		Services de consultants, sous-traitance	10 000	0	10 000	0	10 000	0	10 000	0	10 000	0	
	Total partiel		35 000	15 000	35 000	15 000	35 000	15 000	35 000	15 000	35 000	15 000	35 000	15 000
VIII.	Outils d'information électroniques													
	Personnel	Jusqu'à la troisième réunion des Parties	Administrateurs (L-3): 0,10 (budget global et budget de base); services de secrétariat (G-4): 0,025 (budget global), 0,04 (janv. 2006-juin 2007, budget de base), 0,033 (juill. 2007-déc. 2008, budget de base)	15 480	16 560	15 480	16 308	15 480	16 056	15 480	16 308	14 000	17 000	<i>c</i>
	Une réunion de l'Équipe spéciale par an		Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (participants qui y ont droit)	25 000	15 000	25 000	15 000	25 000	15 000	25 000	15 000	25 000	15 000	
	Rassemblement et examen d'études de cas		Services de consultants, sous-traitance	15 000	5 000	15 000	5 000	15 000	5 000	15 000	5 000	15 000	5 000	
			Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	5 000	0	5 000	0	5 000	0	5 000	0	5 000	0	
	Total partiel		60 480	36 560	60 480	36 308	60 480	36 056	60 480	36 308	59 000	37 000		

Activité	Calendrier approximatif	Poste de dépense	Coût estimatif annuel en dollars É.-U. ^b										Notes
			2006		2007		2008		2006-2008 Montant annuel moyen		Estimation de la deuxième Réunion des Parties Montant annuel moyen		
			Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	
IX.	Organismes génétiquement modifiés (OGM)												
Atelier	Jusqu'à la troisième réunion des Parties	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (participants qui y ont droit)	0	0	45 000	15 000	0	0	15 000	5 000	15 000	5 000	
Études spécialisées		Services de consultants, sous-traitance	10 000	5 000	20 000	10 000	0	0	10 000	5 000	10 000	5 000	
Total partiel				10 000	5 000	65 000	25 000	0	0	25 000	10 000	25 000	10 000
X.	Participation du public à la prise de décisions stratégiques												
Atelier sur les articles 7 et 8	Activité permanente	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (participants qui y ont droit)	0	0	30 000	15 000	0	0	10 000	5 000	10 000	5 000	
Études spécialisées		Services de consultants, sous-traitance	40 000	25 000	40 000	25 000	40 000	10 000	40 000	20 000	40 000	20 000	
		Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	5 000	0	5 000	0	5 000	0	5 000	0	5 000	0	
Total partiel			45 000	25 000	75 000	40 000	45 000	10 000	55 000	25 000	55 000	25 000	
XI.	Coordination et supervision des activités entre les sessions												
Réunions du Groupe de travail des Parties	Activité permanente	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (participants qui y ont droit)	25 000	25 000	50 000	50 000	30 000	30 000	35 000	35 000	35 000	35 000	
Réunions du Bureau		Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (participants qui y ont droit)	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
Total partiel				30 000	30 000	55 000	55 000	35 000	35 000	40 000	40 000	40 000	40 000

Activité	Calendrier approximatif	Poste de dépense	Coût estimatif annuel en dollars É.-U. ^b										Notes
			2006		2007		2008		2006-2008 Montant annuel moyen		Estimation de la deuxième Réunion des Parties Montant annuel moyen		
			Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	Budget global	Budget de base	
XII. Troisième réunion ordinaire des Parties													
Troisième réunion des Parties	Jusqu'à la troisième réunion des Parties	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (participants qui y ont droit)	0	0	0	0	84 000	42 000	28 000	14 000	28 000	14 000	
		Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	0	0	0	0	21 000	21 000	7 000	7 000	7 000	7 000	
		Assistance technique, documents d'information	0	0	20 000	10 000	10 000	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000	
Total partiel			0	0	20 000	10 000	115 000	68 000	45 000	26 000	45 000	26 000	
Total			1 304 200	805 000	1 396 200	871 128	1 364 200	871 256	1 348 200	849 128	1 303 000	850 000	
Dépenses d'appui au programme (13 %)			169 546	104 650	181 506	113 247	177 346	113 263	175 266	110 387	169 390	110 500	
TOTAL GÉNÉRAL			1 473 746	909 650	1 577 706	984 375	1 541 546	984 519	1 523 466	959 515	1 472 390	960 500	

^a Les chiffres sont arrondis. Ils sont susceptibles de changer en fonction des règles administratives de l'ONU.

^b Les coûts estimatifs donnés dans ce tableau correspondent uniquement aux dépenses qui devraient être couvertes par des contributions volontaires faites conformément aux dispositions financières, qui peuvent prendre la forme de versements au Fonds d'affectation spéciale de la Convention ou de contributions en nature. Ils ne comprennent pas les dépenses qui seront en principe financées par le budget ordinaire de l'ONU ou par d'autres sources. Pour l'établissement du budget «global», on est parti de l'hypothèse que quatre postes d'administrateur seraient financés au moyen du Fonds d'affectation spéciale. Le budget «de base» repose sur l'hypothèse que 2,5 postes d'administrateur pour la période allant de janvier 2006 à juin 2007 et trois postes d'administrateur pour la période allant de juillet 2007 à décembre 2008 seraient financés par le Fonds d'affectation spéciale. En ce qui concerne les services de secrétariat, l'effectif extrabudgétaire pour le budget global comme pour le budget de base se limite à un poste de secrétaire.

^c Conformément aux règles administratives actuelles de l'ONU, le coût des services d'administrateurs a été calculé sur la base d'un coût standard de 136 800 dollars par an. Pour les services de secrétariat, on s'est fondé sur un coût standard de 72 000 dollars par an.

^d Les dépenses prévues pour les réunions du Groupe de travail des RRTP et des groupes d'experts connexes ont été revues à la baisse compte tenu du fait que le programme du Groupe de travail a été élagué. En outre, 15 000 et 10 000 dollars, respectivement, pour les dépenses de personnel du budget global et du budget de base relatives aux activités de sensibilisation et de promotion du Protocole sur les RRTP ont été transférés de l'activité VI à l'activité III. D'où une augmentation et une diminution dans les totaux partiels correspondants, par rapport aux estimations de la deuxième réunion des Parties.

Annexe III**LISTE PROVISOIRE DES RÉUNIONS PRÉVUES DANS LE CADRE
DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2006-2008**

Dates	Lieu	Titre
2006		
16 et 17 février	Genève	Première réunion de l'Équipe spéciale pour l'accès à la justice
29-31 Mars	Genève	Onzième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions
4 avril	Genève	Réunion du Bureau
5-7 avril	Genève	Sixième réunion du Groupe de travail des Parties
17-19 mai	Genève	Troisième réunion du Groupe de travail sur les RRTP
14-16 juin	Genève	Douzième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions
15 et 16 juin	Genève	Cinquième réunion de l'Équipe spéciale pour les outils d'information électroniques
Septembre	Genève	Réunion du Bureau
4-6 octobre	Genève	Treizième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions
Novembre	Genève	Quatrième réunion annuelle sur la coordination du renforcement des capacités
Novembre	Genève	Deuxième réunion de l'Équipe spéciale pour la participation du public dans les instances internationales
13-15 décembre	Genève	Quatorzième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions
2007		
Janvier	Genève	Réunion du Bureau
Février	Genève	Quatrième réunion du Groupe de travail sur les RRTP
Février	Genève	Deuxième réunion de l'Équipe spéciale pour l'accès à la justice
Mars	Genève	Quinzième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions
Avril	Genève	Septième réunion du Groupe de travail des Parties
Janvier-juin	À déterminer	Atelier international sur la participation du public dans les instances internationales
Juin	Genève	Seizième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions
Juin	Genève	Sixième réunion de l'Équipe spéciale pour les outils d'information électroniques
Septembre	Genève	Dix-septième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions
Septembre	Genève	Cinquième réunion du Groupe de travail sur les RRTP
Octobre	Genève	Huitième réunion du Groupe de travail des Parties

Dates	Lieu	Titre
Novembre	Genève	Réunion du Bureau
Novembre	Genève	Cinquième réunion annuelle sur la coordination du renforcement des capacités
Novembre	Genève	Troisième réunion de l'Équipe spéciale pour la participation du public dans les instances internationales
Décembre	Genève	Dix-huitième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions
À déterminer	À déterminer	Atelier sur les OGM
À déterminer	À déterminer	Atelier sur la participation du public à la prise de décisions stratégiques
2008		
Janvier	Genève	Sixième réunion du Groupe de travail sur les RRTP
Février	Genève	Réunion du Bureau
Février	Genève	Neuvième réunion du Groupe de travail des Parties
Février	Genève	Dix-neuvième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions
Mai	À déterminer	Dixième réunion du Groupe de travail des Parties
Mai	À déterminer	Troisième réunion des Parties à la Convention
Mai	À déterminer	Première réunion des Parties au Protocole
Juin	Genève	Vingtième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions
Septembre	Genève	Réunion du Bureau
Septembre	Genève	Vingt et unième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions
Octobre	Genève	Septième réunion de l'Équipe spéciale pour les outils d'information électroniques
Novembre	Genève	Sixième réunion annuelle sur la coordination du renforcement des capacités
Novembre	Genève	Quatrième réunion de l'Équipe spéciale pour la participation du public dans les instances internationales
Décembre	Genève	Troisième réunion de l'Équipe spéciale pour l'accès de la justice
Décembre	Genève	Vingt-deuxième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions
